



AVIS

OBJET: Règlement complémentaire sur la circulation routière concernant la limitation de tonnage dans le quartier Joseph Joppart

Il est porté à la connaissance de chacun que le Conseil communal, lors de sa séance du 26 avril 2022, a approuvé le règlement complémentaire de circulation routière concernant la limitation de tonnage dans le quartier formé par les rues Joseph Joppart, Adelin Colon, Saint-Sébastien, Saint-Roch et les avenues Vanpée et du Centre Sportif.

Ledit règlement est déposé au service du Secrétariat général et publié sur le site de la Ville www.wavre.be.

Wavre, le 10 mai 2022

La Directrice générale f.f.,

Patricia ROBERT

La Bourgmestre,

Françoise PIGEOLET